

## Le mur digue du Canal d'Orléans en travaux pour 2 mois

Dès le lundi 7 juin et pour une durée de 2 mois, des travaux de confortement seront réalisés sur le mur digue du Canal d'Orléans, situé à la sortie de l'écluse en Loire. En effet, avec l'abaissement du lit de la Loire, l'ouvrage a vu ses fondations se fragiliser. Par ailleurs, en lien avec la Ville d'Orléans, tout a été mis en œuvre pour limiter au maximum les impacts sur l'activité estivale du Canal d'Orléans et de la guinguette Le Boui-Boui.



Prévus entre le début du mois de juin et fin juillet, les travaux au niveau du mur digue visent à conforter l'ouvrage séparant le Port d'Orléans et la Loire. L'exploitation des matériaux du lit mineur au XXème siècle a eu pour conséquence un abaissement du niveau de la Loire. Ainsi historiquement, les fondations d'un tel ouvrage, constituées de pieux de bois, étaient en continu sous l'eau, même à l'étiage. Avec cet abaissement du lit de la Loire ce n'est désormais plus le cas, rendant par conséquent l'ouvrage plus sensible à l'érosion. En comparaison, le constat est le même que celui qui avait conduit, il y a quelques années, aux campagnes de reprises des perrés sur les quais du Châtelet et du Fort Alleaume.

### QUEL ÉTAT ACTUEL ?

L'état du pied du mur digue nécessite une intervention. Pour rappel, l'accès au mur digue reste quoiqu'il arrive interdit au public. On y retrouve :

- Un escalier fracturé
- Une disparition de la risberme (pieux manquant l'ancienne limite de berge)
- Une abrasion du béton d'assise (délitement, affouillements, cavités sous structures)
- Plus d'accotement possible pour les mariniers sur cette partie de la Loire



### L'ORGANISATION DU CHANTIER

Un ponton flottant et une grue seront installés pour permettre la réalisation du chantier. Réalisés à l'étiage, ces travaux, selon les conditions climatiques, devraient durer 2 mois (du lundi au vendredi de 8h à 17h). Après les travaux préparatoires (évacuation des anciens pieux en bois), le premier mois sera consacré à l'installations des palplanches, par vibrofonçage pour limiter les nuisances sonores, tandis que le second sera consacré à la constitution du contrefort en béton. Par ailleurs et pour finir, de nouveaux anneaux pour les mariniers seront installés.

### QUELLE CONSÉQUENCE POUR LE BOUI-BOUI ?

- Les horaires de travail du chantier sont prévus de 8 à 17 h (du lundi au vendredi, pas de travaux le week-end)
- Autorisation d'étendre la terrasse sur la partie Est de la capitainerie
- L'emprises et les conditions du chantier permettent de limiter les nuisances et libérer au maximum la partie à l'est du Boui-Boui
- Mise à disposition d'un chalet (bar/snacking)
- Vue sur Loire dégagée depuis les tables du restaurant
- Le seul espace clos restera la zone de travail de sortie en Loire. Le passage des vélos reste inchangé. Celui des piétons se fera par le trottoir d'en face

### CONTACT PRESSE

Germain Fournier - germain.fournier@orleans-metropole.fr

06.77.27.93.38



@RPOrleansMetro